



Si vous vivez en appartement ou que vous n'avez pas de jardin, il vous est impossible de mettre vos déchets organiques au compost et ainsi réduire le volume de vos sacs poubelle. Une solution - au moins partielle - est le vermicompostage. Encore une fois tout le monde n'a pas la possibilité, mais si tous qui le peuvent le font, ils contribuent directement à diminuer le volume total de déchets collectés sur la commune. HYGEA a publié un guide très didactique ([cliquez ICI ou sur la photo](#))

En voici deux extraits:

4. Pourquoi composter ?

Saviez-vous que 30 % du poids de votre poubelle est composé de déchets organiques, soit l'équivalent de près de 100 kilos par an et par habitant ?

Composter ses déchets organiques présente de nombreux avantages et ne demande que quelques nouvelles habitudes quotidiennes à adopter.

En bref, composter permet :

- de traiter de manière naturelle et non polluante vos déchets organiques ;
- de disposer d'un compost d'excellente qualité et gratuit pour votre jardin et votre potager ;
- de réduire le nombre de sacs poubelle payants utilisés et donc les quantités de déchets à collecter et à traiter ;
- de diminuer le nombre de manipulation et de réduire le stockage de déchets à domicile ;
- d'économiser des déplacements fréquents aux Ecoparc.

10. Où placer la vermicompostière ?

La vermicaïsse peut être installée n'importe où, à l'intérieur ou à l'extérieur du foyer : dans la cuisine, dans une cave, sur une terrasse, sur un balcon ou dans un garage. Dans tous les cas, elle n'occasionnera pas de désagrément, puisque elle est peu encombrante et inodore.

Toutefois, la vie des organismes dans la vermicompostière est fortement influencée par la température, l'humidité et l'aération. D'autres facteurs comme la lumière, le bruit, l'acidité du milieu et les vibrations sont des facteurs influençant le bien-être des vers.

